© Drogues Info Service - 20 juin 2025


Forums pour les consommateurs

# Mon copain fait pousser chez moi ? Que faire ? Help me please !

Par Profil supprimé Posté le 11/12/2012 à 08h40

Bonsoir à toutes et tous,

J'ai besoin de votre aide.
Mon copain m'a demandé il y'a peu pour faire pousser des graines de cannabis, chez moi.
J'ai dit non , mais je me suis aperçue il y'a deux heures de ça , une boite avec de la lumiere, et j'ai vu des mini plans de cannabis.
Je ne veux pas de ça chez moi , je ne veux pas avoir de problemes avec la justice, que faire ?
Dois-je contacter un service de gendarmerie? Si je le declare à la gendarmerie , est-ce que je risque d'avoir des problemes ? Help me please

## 4 réponses

---

Profil supprimé - 18/01/2013 à 14h36

Le problème et que c'est chez toi, ce qui peut poser des problèmes.
Le mieux avant d'aller voir la police est de tenter de {{le raisonner}} en lui expliquant que tu peux avoir des problèmes.
Après il te reste la solution d'aller porter plainte.
A noter qu'une pré-plainte en ligne est possible [sur ce site->https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr]

Profil supprimé - 03/03/2013 à 14h00

Seul problème,

C'est que je ne veux pas avoir de soucis, je n'ai jamais pris de drogues, sous quelque forme que ce soit, je suis prête à en témoigner par tout les examens nécessaires ...
Mais j'ai essayé de le raisonner , hors de question, il est consommateur et désire maintenant faire pousser ...

Que faire ?

Profil supprimé - 07/03/2013 à 19h30

salut,

depuis le mois de décembre tu sembles ne pas avoir trouvé de solution ...

Pourtant c'est ton chéri ( copain ) et si vous êtes ensemble, il peut comprendre tes craintes non ? ( ou alors ... )

C'est ton appartement, tu es tout de même la boss chez toi ! pas de plant de cannabis point final, ou alors il y a menaces de sa part ( de partir, verbales, voir physiques, etc )

Je crois que tu dois dire non et c'est tout. Ou alors manière forte ( la javel en guise d'eau ! oup'sss )

Non, pour te dire que si une perquisition est effectuée chez toi tu seras responsable !
L'enquête déterminera que ce n'est pas pour toi mais les complications ( auditions, voisinage, etc ...) seront bien là !!
par contre tu sembles stresser a fond !!! ehhhh il n'y a pas mort d'homme faut clarifier les choses et c'est tout.
Il consomme cela le regarde, il veut planter chez toi c'est {{non}} voir un autre local ou jardin ailleurs !!!
Soit clair et no stress miss !
Te souhaitant bonne soirée

Profil supprimé - 10/03/2013 à 10h01

Bonjour,

Je ne connais pas la consommation de ton copain, je ne sais si il est en addiction ou pas.
Je pense que ton copain ne te respecte pas. Il te fait porter une responsabilité qui n'est pas tienne. Si quelqu'un commet un délit, tu aimerais prendre la responsabilité de ce délit ? C'est ce qu'il fait.
Quand on aime quelqu'un on le protège, on l'empêche de faire des conneries, on ne lui demande pas de prendre les responsabilités de ses propres actes.

Peut-être serait-il bon que tu prennes un peu de distance ?

Bon courage, réfléchis !